

l'écho

hors série – juin 2008
**informations
municipales
de Collégien**
www.mairie-de-collegien.fr

des travaux



Construction

La maison communale, pierre à pierre

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération



Issu d'une concertation active et d'une réflexion collective autour des enjeux d'un nouvel équipement public, le projet de la Maison Communale prend maintenant pied dans la réalité. Les travaux ont débuté le 2 juin dernier et se poursuivront jusqu'à l'été 2009.

Tout au long de la construction, des Echos « Spécial Maison Communale » vous tiendront informés, phase après phase, des évolutions du projet et, bien sûr, des conséquences des travaux sur la vie scolaire, associative et sportive.

Mais d'ores et déjà, je vous donne rendez-vous en septembre 2009 pour son inauguration. ■

Le maire,
Michel Chartier.



• Directeur de la publication : Mairie de Collégien, 8 place Mireille Morvan, 77090 Collégien. Tél. 01 60 35 40 00 • Rédaction et coordination : Isabelle Lérable • Photos : Yann Piriou, mairie de Collégien • Conception graphique : Julien Gineste • Tirage : 1300 exemplaires • Impression : Les Ateliers Réunis, juin 2008.



Une maison peu commune !

Dans une édition antérieure de l'Echo, un premier dossier avait permis de présenter sommairement le projet de la future maison communale de Collégien. À titre de rappel, celle-ci sera implantée sur le site de l'actuelle salle polyvalente, au bout de la rue des Saules. Les préoccupations environnementales ont servi de base de réflexion pour penser ce nouveau bâtiment inclus dans un espace « très vert » (voir article sur la qualité environnementale). Le projet consiste, après démolition partielle, en la construction de nouveaux volumes et en la réhabilitation des bâtiments conservés. Le nouveau bâtiment sera construit entre ces deux volumes conservés et sur simple rez-de-chaussée. **La surface utile sera de 1 040 m² : 290 m² pour la réhabilitation et 750 m² pour la construction neuve.**

Un faisceau d'activités

Cette maison réunira des activités diversifiées : les Collégiens du 3^e âge dans l'extension réhabilitée, les vestiaires pour la pratique sportive avec un accès indépendant, trois salles polyvalentes et modulables pour les activités associatives, institutionnelles et celles des particuliers. Des annexes permettront un fonctionnement optimal des salles polyvalentes : hall, circulations, sanitaires, local d'entretien, office, local poubelles, local technique. Il est prévu des rangements fixes et permanents pour le matériel des associations utilisatrices de la salle ainsi que des cloisons amovibles réalisées dans des matériaux permettant un affaiblissement acoustique maximum. Par ailleurs, un pôle administratif sera implanté

à l'étage du deuxième bâtiment conservé et réhabilité avec des accès internet. Enfin, il y aura un local de stockage indépendant pour le rangement du matériel communal ainsi qu'un parking de 76 places.

En quelques traits

La dominante du nouveau bâtiment sera le bois et le verre (son aspect extérieur tranchera avec les constructions conservées en maçonnerie enduite) : le bois de l'ossature de la construction, des parements, du bardage extérieur, de la charpente et des parquets et le verre, pour la transparence, de grandes baies vitrées ouvertes sur les espaces verts aménagés autour de la maison communale (jardin japonais et potager éducatif), mais aussi, sur toute la vallée de la Brosse. ■



Les différentes phases de travaux

Phase 1

Juin : démolition de la partie centrale du bâtiment, déblaiement des gravas, modification de la maçonnerie des bâtiments existants et renfort de leur charpente.

Phase 2

Juillet-août : aménagement de la rue des Saules avec la création d'un cheminement piéton, le re-

talutage du terrain de sport, la pose d'une nouvelle clôture le long du terrain et le repositionnement des lampadaires.

Phase 3

De la rentrée à Noël : Pose de la charpente, clôt couvert des bâtiments existants, travaux de terrassement et de fondation du nouveau bâtiment.

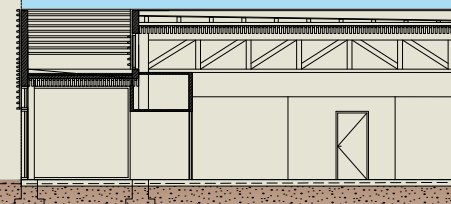
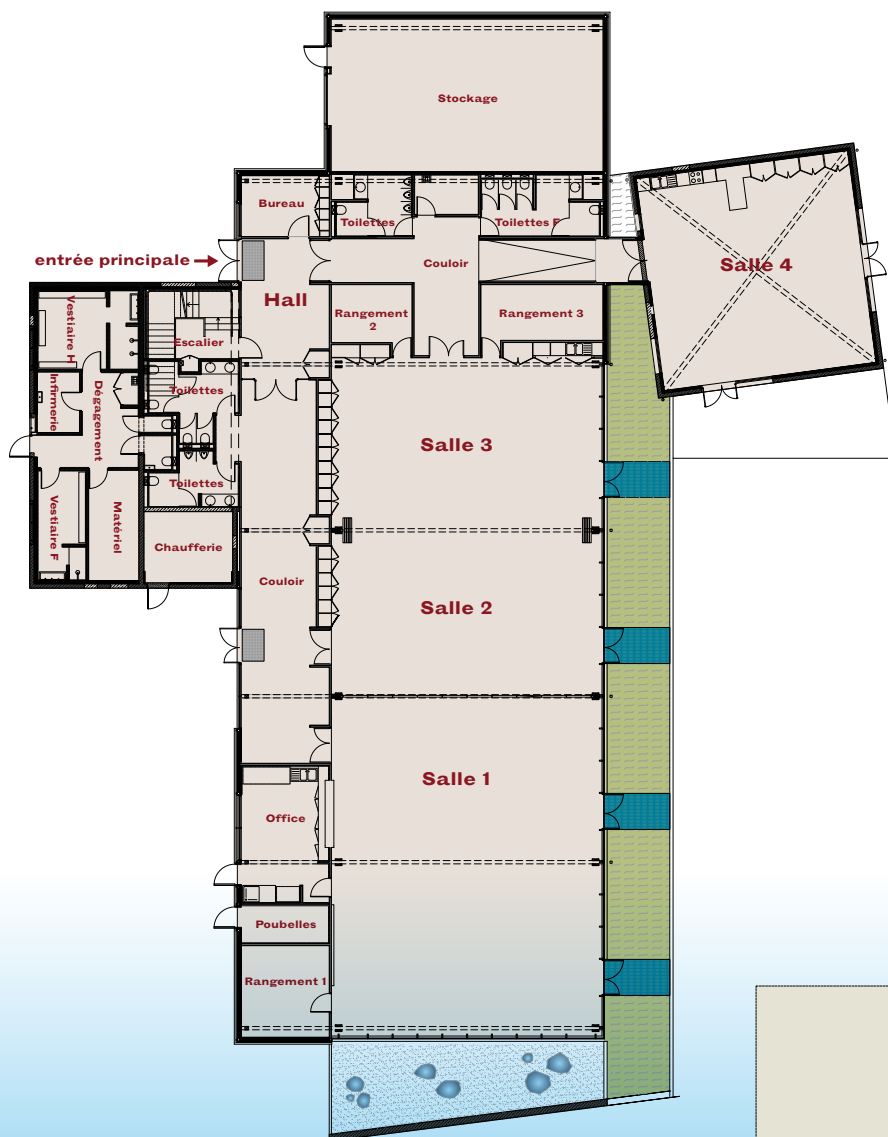
Phase 4

De Noël à fin mars : couverture du nouveau bâtiment, étanchéité du toit, construction du bardage en bois, pose des baies vitrées. **Dernier trimestre des travaux :** aménagements intérieurs, finitions, création des parkings et aménagement des espaces verts. **Septembre 2009 :** inauguration. ■



Gildas Le Rudulier,
conseiller délégué à la vie
locale et à l'animation

« L'ancienne salle polyvalente était un équipement vieillissant, peu fonctionnel et de ce fait, utilisé seulement en soirée et le week-end ; même si elle illustrait un pan de l'histoire de Collégien ! (on a tous eu affaire à cette salle pour un mariage, un anniversaire, des élections, des assemblées générales). Mais les activités de la commune étaient trop éparpillées dans différents préfabriqués eux aussi vieillissants. Dans la nouvelle maison communale, il pourra y avoir des activités toute la journée car le bâtiment sera plus modulable avec des bureaux, des salles de réunion pour les associations, des salles et une cuisine plus fonctionnelles, des parkings plus adaptés... Grâce à l'insonorisation, certaines activités pourront avoir lieu en même temps. Pour tous, c'est le gage de plus de communication, d'échanges et de transversalité, un vrai lieu de vie. »



Pêle-mêle

Une maison communale pour qui ? Pour quoi ? Ils sont acteurs de la vie de Collégien, présidents d'associations ou élus et livrent chacun leur part et leur vision du projet.



Jean-Luc Guilloton,
président de l'association
Maubuée Gondoire Echecs

« Pour nos activités, en termes de fonctionnalité, nous avons peu de besoins : de tables, de chaises et de nos jeux. Donc, ce sera pour nous essentiellement un changement de cadre, certes plus beau. Mais, tel que le projet se configure, j'imagine que nous pourrions mettre en place des projets communs comme avec les Collégiens du 3^e âge ou avec le service à l'enfance, pourquoi pas ? »



Philippe Monier,
président de l'Office
Municipal du Sport

« Enfin ! Nous allons pouvoir bénéficier d'un équipement pour les associations. Pour l'OMS, c'est une garantie de mieux fédérer les associations qui y adhèrent. A l'heure actuelle, nous rencontrons des difficultés pour intégrer toutes les demandes de créneaux des associations sportives. Ce nouveau lieu permettra d'accueillir les associations dans des conditions optimum. J'ajoute que nous amorçons une année-charnière pendant la période des travaux, où toute la solidarité entre les associations devra jouer. »



Marc Pons, président
de l'association
AS Collégien Football

« Pour les entraînements de foot qui ont lieu sur le terrain des Saules, nous avons besoin de vestiaires. Jusqu'à aujourd'hui, nous nous sommes débrouillés avec une partie des préfabriqués pour les vestiaires et un « Algeco » à l'extérieur pour les douches. Donc, pour nous, la nouvelle maison c'est le confort de deux vrais vestiaires avec sanitaires, douches, infirmerie et local technique pour entreposer notre matériel (petits buts, cônes, chasubles, ballons...). »



Edwige Lagouge,
maire-adjoint en charge de la
politique éducative

« Il y aura de la place pour tout le monde dans ce nouvel espace baigné de lumière. Les enfants du service à l'enfance ont déjà quitté les préfabriqués et vont eux aussi pouvoir bénéficier de la modularité de ces locaux puisqu'une partie leur sera réservée pour l'accompagnement du mercredi, notamment. Le potager sera réimplanté à proximité de ce nouvel ensemble et ils pourront reprendre leurs activités de petits jardiniers dès 2009 après une année de "jachère" ! »



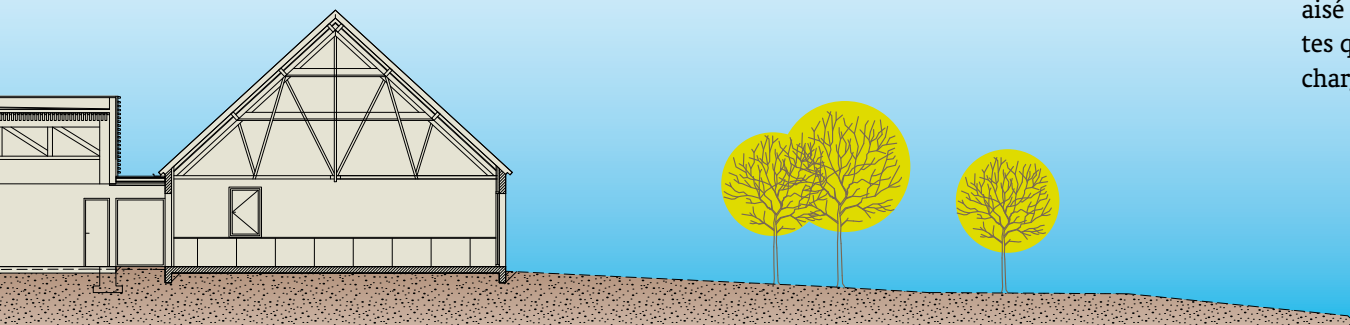
Denise Bourgeois, présidente
des « Collégiens du 3^e âge »

« Actuellement nos activités se déroulent dans le préfabriqué derrière l'ancienne mairie. Lorsque le bâtiment sera terminé, nous emménagerons dans la petite salle carrée conservée. Nous pourrions y entreposer notre bibliothèque, notre matériel de cuisine et faire nos repas trimestriels avec une belle vue sur la vallée de la Brosse. »



Louis-Charles Saliceti, maire-adjoint en charge des travaux

« Une salle sera dédiée au stockage du matériel de la commune qu'il soit technique ou festif. Aujourd'hui nous le stockons de façon dispersée. Par ailleurs, cet espace au sein de la maison communale sera d'un accès aisé pour les camionnettes qui seront amenées à charger et décharger. »



La qualité environnementale : une question d'équilibre

Le projet de cette nouvelle maison communale repose sur un équilibre entre les choix architecturaux et la recherche de la qualité environnementale.

De bonnes conditions

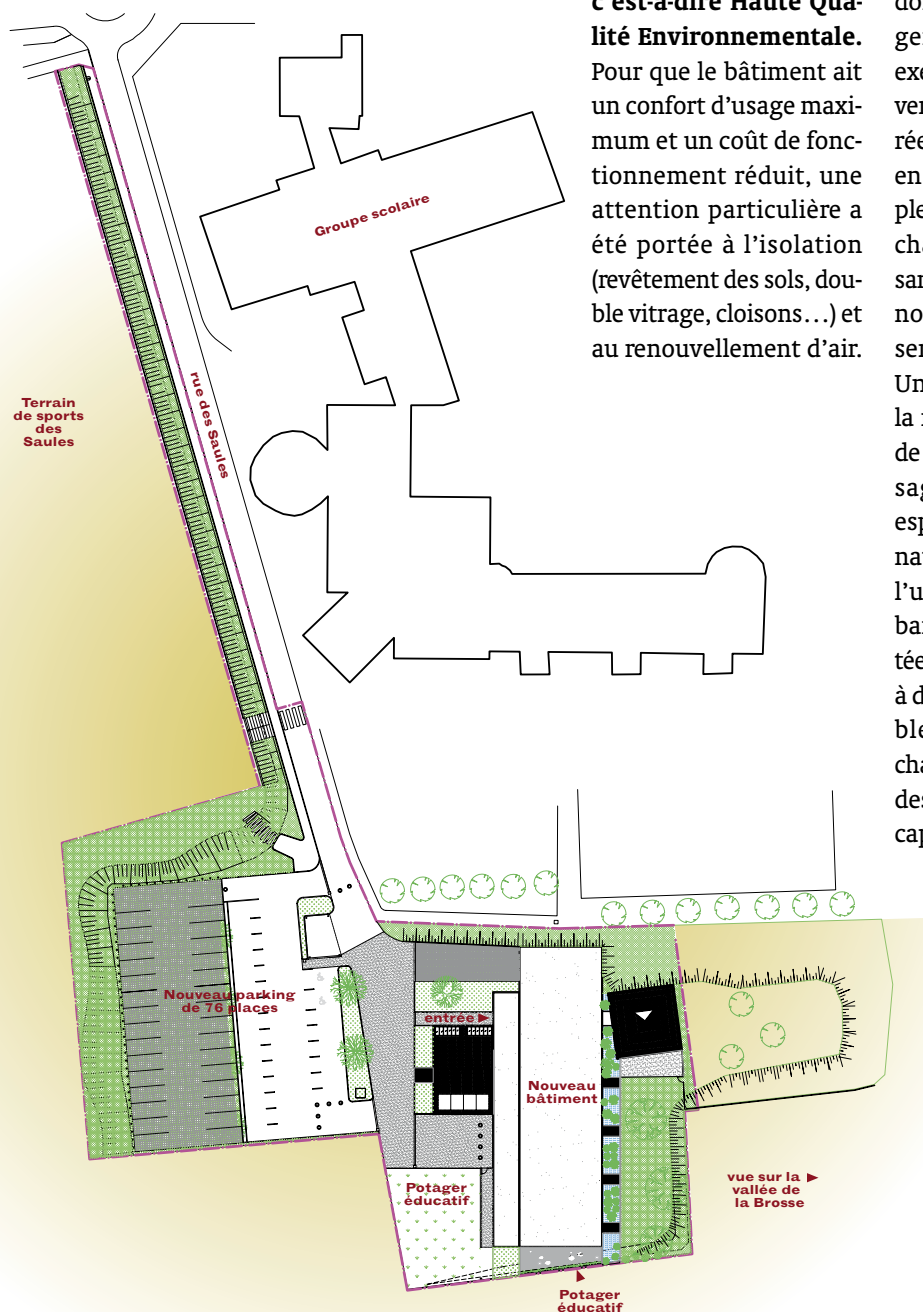
Le projet de la nouvelle maison communale a été élaboré dans un souci environnemental et s'appuie sur un certain nombre de normes « HQE », c'est-à-dire Haute Qualité Environnementale. Pour que le bâtiment ait un confort d'usage maximum et un coût de fonctionnement réduit, une attention particulière a été portée à l'isolation (revêtement des sols, double vitrage, cloisons...) et au renouvellement d'air.

Pour qu'il soit pleinement en phase avec son environnement, ce sont les données bioclimatiques qui ont été prises en compte par rapport à l'orientation du bâtiment, la protection des vents dominants, etc. Le potager placé à l'ouest, par exemple, est protégé des vents et redistribue en soirée la chaleur accumulée en journée. Autre exemple, les zones peu ou pas chauffées (stockages et sanitaires) sont placées au nord du bâtiment pour servir d'espace tampon. Une cuve enterrée pour la récupération des eaux de pluie permettra l'arrosage du potager et des espaces verts. L'éclairage naturel est privilégié par l'utilisation de grandes baies vitrées bien orientées. Par ailleurs, le recours à des énergies renouvelables est choisi pour le chauffage de l'eau chaude des sanitaires grâce à des capteurs solaires.

En harmonie

L'inclusion du bâtiment neuf permettra, depuis les salles, d'avoir une vue préservée sur le paysage de la vallée de la Brosse. Depuis la vallée, ce nouveau bâtiment, sera perçu comme un volume très homogène à simple rez-de-chaussée reliant les bâtiments conservés. Ses matériaux, verre et bois s'intégreront de façon naturelle dans le paysage de vergers et de champs. La nouvelle maison communale bénéficiera d'une véritable ceinture verte :

- **Le jardin ouvert** sur la vallée avec engazonnement et arbres fruitiers.
- **Le jardin des salles polyvalentes** avec engazonnement arbustes, petits bassins alimentés par les eaux de pluie et plantés d'essences aquatiques.
- **Le jardin japonais** visible dans la perspective intérieure du bâtiment avec graviers, rochers, plantes grimpantes...
- **Le potager** organisé en allées et carré.
- **Le parking plus grand** mais entouré de talus et protégé par des arbres (positionné derrière le mur, il sera peu visible de l'intérieur.)



Fiche technique

Maître d'œuvre :

Cabinet DBW /intégrale 4/
Brindel-Beth

Bureau de contrôle :

Norisko (Bussy-Saint-Georges)

Coordination SPS :

Norisko (Bussy-Saint-Georges)

Entreprises attributaires :

Gros œuvre : Paris Banlieue
Constructions – **Charpente,**
bardage bois : Cruard – **Couverture,**
étanchéité : Ecobat 77 – **Menuiseries**
extérieures : A.F.D. – **Plâtrerie :**
Paris Banlieue Constructions
– **Menuiseries intérieures :** G.M.A
– **Revêtement de sols :** Paris Banlieue
Constructions – **Peinture :** Bernier
– **Plomberie :** Besana – **Chauffage,**
ventilation : Besana – **Electricité :**
Maté – **V.R.D. :** Sovatra
Montant des travaux :
1 681 989,08 euros hors taxes.

Sécurisation du chantier

• Modification des accès à l'école :

un périmètre de sécurité a été délimité par des grilles scellées dans la rue des Saules, autour des bâtiments préfabriqués, ainsi qu'autour de la salle polyvalente. En conséquence, l'accès à l'école primaire se fait de l'autre côté du bâtiment, au niveau de la cour, pendant toute la durée des travaux, tandis que l'accès à l'école maternelle reste inchangé. L'accès au plateau d'évolution se fait du côté du gymnase.

• **Modification des lieux d'activités pour les associations :** suivant le type d'activités, de nouveaux espaces provisoires ont été déterminés (gymnase, salle des Collégiens du 3^e âge, salle du conseil...).

• **Sécurité :** l'accès au chantier est rigoureusement interdit, même pour un simple passage. Les bâtiments ouverts sont à l'usage exclusif des équipes du chantier.



Démolition du bâtiment central, le vendredi 13 juin 2008

Calendrier des travaux

Mois de juin : démolition bâtiment central.

Juillet-août 2008 : aménagement de la rue des Saules. **Rentrée 2008 à l'été 2009 :** construction du nouveau bâtiment et aménagement des espaces extérieurs.

